

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2024.034

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2024

En exercice : 14
Présents : 12
Procurations : 0
Votants : 12

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, JALBY
Jean-Paul, MAITREPIERRE Aline, NOEL Patrick, PLISSON Alain, PRON
Bénédicte, THOMAS Corinne.

Absents avec procuration : /

Objet:

Subvention Cercle
Historique du
Sancerrois -
80ème
anniversaire de la
Libération du
Sancerrois et
mémoire des silos

Absents excusés : SENOTIER Sandrine, TOUZERY Jean-Paul.

Absent non excusé : /

Secrétaire : CHAPUIS Philippe

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Cercle historique du Sancerrois a fait parvenir deux demandes de subventions.

Le premier dossier concerne la manifestation commune organisée pour le 80^{ème} anniversaire de la Libération du Sancerrois qui a été labélisée par l'État :

- La première manifestation se déroulera le samedi 31 août 2024 sur le thème du 80ème anniversaire de la Libération du Sancerrois au Centre Socio-Culturel Guy POUBEAU à Saint-Satur. Cette journée sera l'occasion d'une conférence, d'un concert par la chorale AGORA défense, d'une exposition de postes radio, d'une exposition des SAS, d'une exposition de véhicules et de la diffusion d'un film consacré à la 2ème guerre mondiale et notamment à la Libération de notre Région. Cette journée sera clôturée par un concert pour l'Europe, proposé par l'association Alta Vocce.

- La seconde manifestation se déroulera le 15 septembre 2024 à l'occasion de la commémoration des FFI fusillés aux silos de Saint-Satur avant que soit libérée la ville, en présence de l'Union Nationale des Parachutistes, avec organisation d'un défilé.

Le second dossier concerne les frais engagés dans le cadre du travail de mémoire sur les silos de Saint-Satur.

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes au Cercle Historique du Sancerrois :

Manifestation 80^{ème} anniversaire de la Libération 500 €
Travail sur la Mémoire des silos 500 €

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

ATTRIBUE une subvention totale de 1 000 € au Cercle Historique du Sancerrois au titre de l'article 65748.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 26 juin 2024

le Maire, Christian DELESGUES



le Secrétaire, M. CHAPUIS Philippe

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 28 juin 2024